

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE AUTONOME (CENA)



COMMUNIQUÉ DE LA CENA

N° 003/23012022

La plateforme de supervision du scrutin mise en place par la CENA a permis de recueillir des informations sur le démarrage du scrutin Ces données portent sur 3 075 bureaux de vote. Elles ont permis de donner l'état qualitatif du démarrage du scrutin :

- Bureaux ouverts à l'heure : 91,4 %

- Matériel électoral complet : 98,3 %

- Déroulement normal du vote : 99,61 %

- Présence de la sécurité : 80,65 %.

De l'ouverture des bureaux de vote, à 8 h 00, jusqu'aux alentours de 13 h 30, la CENA a ainsi constaté un vote dans la paix et la discipline dans la grande majorité des lieux de vote.

Cependant, il a été signalé dans certains lieux de vote un démarrage tardif du scrutin. Ces dysfonctionnements sont dus, pour la plupart, au nombre insuffisant de documents électoraux. Les problèmes soulevés ont trouvé des solutions avec l'appui des CEDA des zones où de tels incidents d'organisation ont été notés.

La CENA souligne, enfin, le bon démarrage des élections départementales et municipales et invite les électeurs à la sérénité et à accomplir leur droit dans le calme.

Fait à Dakar le 23 janvier 2022